

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

www.eup.fr

8^{ème} édition des

JOURNEES GRAND PARIS

**Peut-on mettre
le Grand Paris en plans?**

Planification et métropole



19 & 20 janvier 2017

*Amphithéâtre du bâtiment Bienvenue
Cité Descartes*



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

 **Ile de France**

Cette nouvelle édition des Journées Grand Paris est consacrée à la question de la planification dans le contexte métropolitain.



Photos © Pixabay ; © Arnaud BOUÏSSOU

La construction métropolitaine est paradoxale. Pour organiser l'action publique face à un processus inédit - la métropolisation - le législateur a choisi une méthode des plus classiques : la planification tant spatiale que sectorielle, à tous les niveaux.

Disposant déjà d'une responsabilité planificatrice en matière d'aménagement du territoire avec le SDRIF et à propos des déplacements avec le PDUIF, le niveau régional voit cette fonction confortée sur le plan économique avec le SRDEII et sur le champ de l'habitat avec le SRHH. Quant à la Métropole du Grand Paris, elle s'installe dans le paysage avec trois plans dans son portefeuille: un SCOT métropolitain, un plan en matière d'habitat, le PMHH et un autre autour des enjeux environnementaux, le PCAEM. Et le niveau intercommunal n'est pas en reste, puisqu'il va être couvert de PLUI.

Cette inflation planificatrice suscite la perplexité. Comment une méthode d'action publique fondée sur la programmation sur le long terme, la production de règles et la sectorisation de l'action va-t-elle être en mesure de répondre aux enjeux de complexité et d'incertitude qui sont le propre d'une situation métropolitaine ?

Lexique des sigles

- Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF)
- Plan de Déplacements Urbains d'Ile de France (PDUIF)
- Schéma Régional du Développement Economique, de l'Innovation et de l'Internationalisation (SRDEII)
- Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (SRHH)
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH)
- Plan Climat Air Energies Métropolitain (PCAEM)
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

C'est ce questionnement qu'il s'agira d'approfondir pendant ces deux journées au travers du regard croisé de chercheurs et d'acteurs.

Seront explorées, à titre d'exemples, les questions de:

- la **résilience de la planification** : face aux exigences de réactivité et d'évolutivité de l'action collective, l'indexation de la planification sur le long terme a-t-elle encore du sens?
- l'**opérationnalité de la planification** : elle repose structurellement sur l'articulation de la règle à caractère prescriptif et de la programmation à caractère incitatif. Cette articulation est-elle encore tenable, selon les différents champs sectoriels?
- la **co-construction de la planification** : le législateur a pris acte de la nécessaire coproduction actuelle des politiques publiques. Chacun de ses plans devra être co-construit, selon les cas, avec l'Etat, entre niveaux de collectivités territoriales et avec les acteurs socio-économiques. Mais au-delà de l'injonction, quel est l'intérêt des uns et des autres à se constituer en parties prenantes de la planification ?
- la **planification et la représentation de la métropole** : la fonction première de la planification ne serait-elle pas finalement *stricto sensu* la « mise en plans » de la métropole, sa capacité de la donner à voir dans son ensemble tout en permettant aux acteurs métropolitains de s'y situer?

Pour s'inscrire :

Inscription gratuite mais obligatoire sur le site eup.fr

Une question ?

Votre contact : Stéphanie MICHEL

stephanie.michel@u-pec.fr - Tel : 01 71 40 80 30



École d'Urbanisme de Paris

Cité Descartes

bâtiment Bienvenüe - plot A

14-20, bld Newton - Champs sur Marne
77454 Marne la Vallée cedex 2

RER A - Noisy-Champs

